

## BULLETIN DES RÉGIONS

# Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec

### Dans ce numéro :

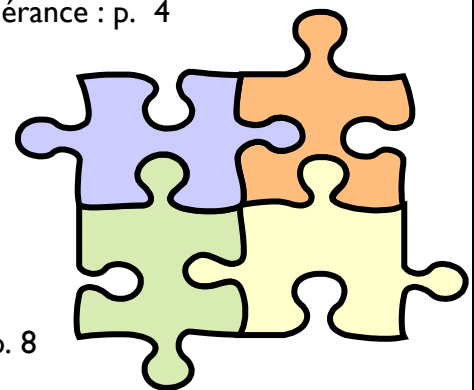
#### Des nouvelles du RSIQ

- Bilan de l'Assemblée générale annuelle : p. 2
- IPAC 3 : où en est-on ? : p. 3
- Des travaux pour une reconnaissance sociale et financière de l'itinérance : p. 4
- Travaux du MSSS sur un cadre de référence en itinérance : p. 4-5
- Le Droit de cité : une campagne qui bat son plein ! : p. 5
- Actes des États généraux disponibles : p. 5

#### Échos des régions

- Tour des régions de la Nuit des sans-abri : p. 6-7
- Surplus de la SCHL et logement social : Une occasion manquée : p. 8
- Cadre de gestion sur le soutien communautaire : p. 8-9
- Pour une solution d'ensemble au problème de sous-financement : p. 9
- Valleyfield : un programme de réinsertion novateur et efficace : p. 10

**Informations générales : p. 11**



**Vous souhaitez partager une expérience,  
une réflexion, un coup de gueule,  
envoyez-nous vos articles dès aujourd'hui  
pour notre prochaine édition !**

## DES NOUVELLES DE VOTRE RÉSEAU

### BILAN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Trente-cinq personnes étaient présentes à notre AGA le 23 septembre dernier à Drummondville. Nous y avons présenté à nos membres le bilan de l'année passée qui a été fort remplie, notamment avec les différentes mobilisations autour du renouvellement du programme fédéral de financement en itinérance (IPAC) et l'organisation des premiers États généraux de l'itinérance en mai 2005.

L'AGA a ensuite été l'occasion de discuter des priorités du Réseau pour l'année 2005-2006. Notre plan d'action est une fois encore ambitieux. Les membres ont convenu que nous travaillerons ensemble sur les dossiers du **financement** des groupes en itinérance, des **droits** des personnes en situation d'itinérance, de la **lutte à la pauvreté** et du **logement**. Le grand chantier du RSIQ, cette année, est le travail collectif que nous menons autour du projet québécois de Politique en itinérance (voir article p. 4).

Outre ces dossiers, nous poursuivrons bien sûr nos efforts pour stabiliser le financement du RSIQ et pour maintenir le dynamisme de notre vie associative.

L'AGA a procédé à l'élection du **comité de coordination (COCO)** qui réunit les délégués de 8 concertations régionales. En voici la composition :

- ✓ Pierre Gaudreau, coordonnateur du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)
- ✓ Lise Jean, directrice de Passages (Montréal)
- ✓ Anne-Marie Lapointe, intervenante au Centre amical de La Baie (Saguenay)
- ✓ Gaétan Ennis, directeur de Travail de rue Terrebonne (Lanaudière)
- ✓ Marie-Claude Vézina, directrice de La Chaudronnée de l'Estrie (Sherbrooke)
- ✓ François Roy, coordonnateur de Logemen'Occupe (Outaouais)
- ✓ Jean-Marie Richard, coordonnateur du Refuge La Piaule du Centre du Québec (Drummondville)
- ✓ Pierre Lord, directeur de l'Abri de la Rive-Sud (Longueuil)
- ✓ Une nouvelle arrivée au COCO : Nathalie Brisseau, agente de milieu au RAIQ (Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec)

À la suite de l'AGA, le nouveau COCO a élu le **comité exécutif** suivant :

Pierre Gaudreau : président

François Roy : vice-président

Marie-Claude Vézina : secrétaire-trésorière



#### **Pierre Maheux quitte la présidence du RSIQ pour devenir conseiller municipal du district des Faubourgs**

Le 6 novembre dernier, Pierre Maheux remportait 3 582 votes sur 5 200 exprimés dans Saint-Jean Baptiste / Saint-Roch, district de Québec où il demeure depuis toujours. Actif dans le milieu communautaire de longue date, coordonnateur du Regroupement pour l'aide aux itinérant(e)s de Québec depuis janvier 2001, Pierre a à cœur de porter le dossier du logement social et d'être attentif aux autres dossiers qui ont impact sur le milieu social. Il souhaite également que soit davantage promue et soutenue l'action communautaire dans ces quartiers populaires en pleine mutation. Pierre quittera le RAIQ à Noël prochain pour se consacrer à ses nouvelles fonctions.

## IPAC 3 : où en est-on ?

Le 14 novembre dernier, le ministre des Finances, Ralph Goodale, a déposé une mise à jour économique et financière dans laquelle il annonçait des investissements budgétaires supplémentaires de 50 milliards de dollars pour les 6 prochaines années, dont des réductions fiscales pour les individus de 30 milliards. Son « plan pour la croissance et la prospérité » exclut toutefois les sans-abri et les mal-logés du Canada puisque aucune mesure n'est prévue pour le logement social ni pour l'itinérance. Il aurait été opportun d'annoncer à cette occasion le Cadre national de logement, cadre qui prévoit plusieurs programmes en logement et inclut également l'Initiative de partenariats en action communautaire (IPAC) et sur lequel le ministre Fontana planche depuis plus d'un an.

Par conséquent, nous attendons encore que Fontana annonce publiquement les budgets qui seront consacrés à une 3<sup>e</sup> phase d'IPAC sur plusieurs années. Le temps presse puisqu'il reste moins de 150 jours avant une rupture de services. Nous continuerons à vous mobiliser dans cet objectif.

### Un automne chargé en mobilisations

Depuis la rentrée, de nombreuses actions ont été organisées afin de maintenir la pression sur le gouvernement Martin dans le dossier IPAC. En voici quelques-unes :



**12 septembre 2005 : Maire et député de Sherbrooke se mouillent pour l'itinérance**

*Photo : table de concertation de Sherbrooke*

- 12 septembre 2005 : Mise en demeure adressée à Paul Martin. Cette action a été relayée dans plusieurs régions, avec des manifestations qui ont rassemblé plus de 300 personnes.
- 14 octobre 2005 : Occupation pacifique du bureau de comté à Westmount de la ministre Lucienne Robillard en vue d'obtenir un déblocage du dossier IPAC
- 25 octobre : la Table de Sherbrooke souligne le 159<sup>e</sup> jour avant l'échéance d'IPAC 2
- 1-4 novembre 2005 : campagne de fax rouge adressée au ministre Fontana. 270 groupes ont participé, dont une trentaine au Canada anglais. **Ceci nous amène à un total de 491 groupes depuis le début de nos mobilisations.**

Par ailleurs, des représentants du RSIQ ont rencontré le 13 septembre la direction générale du Secrétariat national des sans-abri et le 10 novembre Hélène Scherrer, attachée de Paul Martin pour le Québec.

Le 1<sup>er</sup> novembre, nous avons participé aux consultations du Comité permanent des finances de la Chambre des communes afin de rappeler une fois encore l'urgence d'une annonce budgétaire sur IPAC (*le mémoire est disponible sur : [www.rapsim.org](http://www.rapsim.org)*)

Il faut également mentionner que plusieurs de nos membres en région ont interpellé les candidats à la mairie dans le cadre des élections du 6 novembre. Plusieurs candidats ont signé « le Droit de cité ».

## **UN PROJET QUÉBÉCOIS DE POLITIQUE EN ITINÉRANCE**

### **Des travaux pour une reconnaissance sociale et financière de l'itinérance**

*Par Jean Comtois, directeur du Tremplin 16-30 (Sherbrooke) pour le Comité Politique*

À l'issue des États généraux sur l'itinérance qui ont eu lieu en mai dernier, un comité de travail est toujours à la tâche pour l'élaboration d'une politique en itinérance.

#### **Pourquoi une politique en itinérance ?**

D'abord parce que le phénomène est bien vivant, complexe et pluriel. Ensuite, non seulement le phénomène prend de l'ampleur avec les années, mais il revêt des visages de plus en plus multiples. Selon qu'on le retrouve en milieu urbain ou en milieu rural, qu'il origine d'une question de santé mentale ou physique, qu'il résulte d'un parcours d'échecs à répétitions ou carrément de politiques économiques ou sociales rétrogrades, ce dernier tend de plus en plus à se rapprocher de nous, à paraître plus familier. Bien qu'encore à prédominance masculine, il est aussi clairement femmes et tend à se rajeunir de plus en plus.

Maintenant, pour y faire face efficacement, il faut d'abord comprendre et accepter cette réalité sous toutes ses formes.

Puis, comme pour tout effort de changement, il y a les luttes. Dans ce cas-ci, il y a celles à la pauvreté, à l'injustice, aux défaillances du système, aux abus de mesures comme aux demi-mesures, celles pour la reconnaissance de pratiques et de droits, pour l'inclusion des personnes et tout ce qui peut redonner un tant soit peu de dignité à celles-ci.

Une politique en itinérance s'impose donc pour prendre la mesure et revoir nos repères afin de lutter plus efficacement. Elle doit se situer dans le prolongement et en cohérence avec les diverses luttes qui prévalent déjà sur le terrain, qu'il s'agisse de logements sociaux, de revenus décents, de pratiques alternatives d'insertion ou d'intégration. Elle doit pouvoir servir à interpeller tous les paliers de gouvernement et inclure le citoyen. Et enfin, elle doit permettre d'agir en amont comme en aval.

Nos travaux prévoient des rencontres régionales à l'hiver et une grande rencontre nationale au printemps 2006 où seront présentées et validées les revendications élaborées d'ici là.

C'est ce à quoi s'affaire ledit comité. (Engagez vous qui nous disait...)

#### **Travaux du MSSS sur un cadre de référence en itinérance**

Le Ministère de la santé et des services sociaux du gouvernement du Québec a entrepris des travaux pour se doter d'un Cadre de référence en itinérance visant à définir des balises pour guider l'action du MSSS dans ce domaine.

Le Cadre de référence vise principalement les interventions du réseau de la Santé et des services sociaux, alors que le projet de Politique en itinérance que développe le RSIQ interpellera le gouvernement du Québec sur l'ensemble de ses interventions : santé et services sociaux, bien sûr, mais aussi justice, sécurité du revenu, condition féminine, jeunesse, logement, etc.

Les travaux du MSSS constituent une avancée pour la reconnaissance des enjeux de l'itinérance. Le RSIQ a décidé après discussion en AGA de participer à ceux-ci. Le RSIQ y participera en y portant sa vision des choses dans une démarche concomitante avec ses travaux sur son projet de politique.

Un groupe de travail a été formé pour alimenter l'élaboration de ce cadre, une première rencontre de ce groupe a eu lieu le 11 novembre dernier. Y participent une dizaine de personnes relevant du ministère (responsables du dossier itinérance au Ministère, dans des Agences et des CSSS), Suzanne Laferrière du Service de l'habitation de la Ville de Montréal, Shirley Roy du CRI et Michel Simard du Havre de Trois-Rivières. Deux membres de l'exécutif du RSIQ y sont aussi, Pierre Gaudreau, coordonnateur du RAPSIM et François Roy, directeur de Logemen'occupe de Gatineau.

## **LE DROIT DE CITÉ; une campagne qui bat son plein !**

La Déclaration « Le Droit de cité » met de l'avant les droits des personnes en situation d'itinérance. Elle avait été déposée aux États généraux de l'itinérance en mai dernier. Depuis plusieurs mois, les différentes concertations régionales membres du Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec ont porté une campagne de signatures qui aboutira le 30 novembre prochain. Cette campagne a permis de recueillir jusqu'à présent près de 6 000 appuis individuels et 250 appuis d'organisations. Plusieurs personnalités des milieux politique, artistique, social et communautaire ont signé « Le Droit de cité ».

Nous médiatiserons cette campagne au mois de décembre 2005 avec des événements mettant en lumière la situation des personnes en situation d'itinérance au Québec et la nécessité de se doter d'une Politique en itinérance qui s'adresse à cette question et y répond par des mesures progressistes adéquates.

### **Participez !**

Vous pouvez encore participer en signant la déclaration en votre nom personnel ou en faisant signer le représentant de l'organisation à laquelle vous appartenez.

Vous pouvez également vous procurer la trousse pour pouvoir relayer la déclaration et la faire signer aux personnes et groupes de votre entourage. Vous pouvez trouver le texte intégral de la déclaration sur : [www.rapsim.org](http://www.rapsim.org) dans la section consacrée au RSIQ. Pour information, contactez notre coordonnatrice, Nathalie Rech, au (514) 528-6466 ou par courriel : [nathalie.rech@videotron.ca](mailto:nathalie.rech@videotron.ca)

**Les Actes des États généraux de l'itinérance** sont maintenant disponibles au coût de 10 \$. Ils présentent les synthèses des ateliers de travail et de la conférence d'introduction. Les 9 et 10 mai 2005, plus de 220 personnes de toutes les régions du Québec ont travaillé autour des enjeux qui touchent les personnes en situation d'itinérance : visages de l'itinérance, porte tournante et itinérance, refuges, accessibilité et disponibilité des services, droits fondamentaux, judiciarisation, « pas dans ma cour », le lieu / le lien. Les participants ont également travaillé sur les enjeux qui touchent les organisations qui oeuvrent en itinérance auprès des personnes : défis des ressources humaines, maintien de pratiques d'intervention plurielles et globales, continuité et consolidation.

Afin d'en obtenir copie, contactez le responsable de votre concertation régionale ou téléchargez le bon de commande en ligne sur : [www.rapsim.org](http://www.rapsim.org)

**21 octobre 2005 : 16<sup>e</sup> Nuit des sans-abri**

17 municipalités du Québec ont pris la rue pour dénoncer la pauvreté et manifester leur solidarité envers les sans-abri : Amos, Gatineau, Valleyfield, Montréal, Drummondville, Victoriaville, Longueuil, Joliette, St-Hyacinthe, Trois-Rivières, Québec, Laval, Lévis, Ville Saguenay, Terrebonne, Granby, et Sherbrooke.

Cette année, La Nuit des sans-abri a fait une large place à la déclaration « LE DROIT DE CITÉ », en faveur des droits des personnes en situation d'itinérance, d'exclusion sociale et de grande pauvreté. Les revendications de la Nuit étaient directement en lien avec cette déclaration.

La 16e Nuit des sans-abri a porté une revendication majeure : la reconnaissance de l'itinérance, une reconnaissance à deux niveaux : sociale et financière.

Le prix Pompon d'Or a été remis au RSIQ et le Prix Pompon minute à la municipalité de Drummondville qui a mis des bâtons dans les roues à plusieurs initiatives d'organismes itinérance cette année.

Voici quelques échos des Nuits. Pour en savoir plus, visiter le site : [www.nuitdessansabri.ca](http://www.nuitdessansabri.ca)

### **Première édition réussie à Saguenay**

*Par Anne-Marie Lapointe, intervenante au Centre amical de La Baie*

Le visage de l'itinérance dans notre région ne s'exprime certes pas comme dans les grandes villes. Ici, à première vue, il est imperceptible car rares sont ceux qui quémandent dans les centres-villes ou dorment sur des bancs de parc. En réalité, le phénomène ne diffère en rien d'avec les grands centres. Ce sont des hommes, des femmes et des jeunes dont l'histoire de vie a fragilisé les possibilités de combler leurs besoins de base auxquels tout individu a droit dans une société dite riche.

Nous, intervenants en itinérance, sommes malheureusement trop bien au courant de ce phénomène social. C'est pourquoi, l'idée de faire connaître et de sensibiliser la population et les décideurs à cette problématique a germé peu à peu. Mais comment faire? Avec La Nuit des sans-abri, cette question ne s'est pas posée très longtemps. En effet, un comité organisateur s'est rapidement mis en place pour créer la première édition saguenayenne de la Nuit. La Maison des sans-abri de Chicoutimi, le Centre Amical de la Baie, les travailleurs de rue de Chicoutimi et Jonquière, l'Association canadienne pour la santé mentale, le Café jeunesse, le Séjour de Jonquière, le CLSC de Chicoutimi, etc. ont mis la main à la pâte pour tout organiser. De multiples commanditaires ont aussi contribué financièrement et/ou matériellement. Entre autres, la Ville de Saguenay.

À notre grande satisfaction, la Nuit a été un franc succès en accueillant plus de 400 visiteurs. Les activités proposées ont rejoint des personnes de tous les âges et de tous les milieux. En effet, il y a eu des sketches théâtraux, un spectacle de musique donné par Code d'éthique et un spectacle d'humour. La fabrication d'une fresque, le témoignage de deux itinérants, un groupe de percussions et le tirage de deux toiles peintes sur place ont aussi fait partie de la soirée. Bien entendu, le comité organisateur en a profité pour faire diffuser le message de la déclaration commune « Le Droit de cité » tout en la faisant signer par les visiteurs.

La Nuit des sans-abri a suscité un beau travail de collaboration sans précédent au Saguenay. En espérant toujours que les groupes travaillant de près ou de loin avec la clientèle itinérante continuent de se serrer les coudes.



## **Victoriaville**

Près de 200 personnes ont fréquenté le site de 18h à 23h. Une vingtaine durant la vigile nocturne (minuit à 6h). Les instances politiques (fédérale et provinciale) y étaient, un représentant de la ville de Victoriaville également. Belle ambiance dans la soirée, bonne participation des jeunes au niveau de la programmation (musique, groupe de percussion, chansonniers, sketch sur l'itinérance, groupe du Cirque du monde). Très bonne couverture médiatique locale (journaux, radio, télévision communautaire) et même RDI sont venus faire une entrevue avec quelques jeunes de l'Auberge du cœur Raymond-Roy.

## **Valleyfield (Montérégie)**

Près d'une centaine de personnes ont participé à la 1<sup>e</sup> Nuit de Valleyfield. Des gens de différentes provenances : jeunes, familles, citoyens du quartier, commerçants, politiciens, association d'étudiants, partenaires communautaires, partenaires de régions avoisinantes, personnes ayant vécu ou vivant l'itinérance, journalistes, etc. Mme Meili Faille, Députée de Vaudreuil-Soulanges, a passé une bonne partie de la nuit dehors... de 22h30 à 3h00.

Quelques bons coups : une merveilleuse soupe (préparée en atelier), les témoignages de gens itinérants, les spectacles de jeunes talents locaux, la composition de deux chansons de circonstances (dont une sur la commission Gomery) et de beaux reportages par la TÉLÉ locale et un hebdomadaire local

## **Granby (Montérégie)**

Au temps le plus actif plus de 100 personnes ont été présents sur le site de la 2<sup>e</sup> Nuit de Granby, organisée par le refuge Le Passant et l'Auberge du Cœur Sous mon toit. Ce sont 14 irréductibles qui ont passé toute la nuit sur le site.

## **Longueuil (Montérégie)**

La Nuit de Longueuil a été un grand succès, plus de 250 personnes, sans compter plus d'une vingtaine de jeunes bénévoles du Collège Édouard Montpetit, de l'AGECEM, et de l'école secondaire Gérard Filion.

Quelques moments marquants : La conteuse Sarah-Maria a dit un conte autochtone sur l'itinérance au son d'un tambour amérindien et, Nadine Walsh, a présenté un conte moderne du quêteux-conteux, d'hier à aujourd'hui. Plusieurs personnes et personnalités publiques ont participé au Jeu du serpent et de l'échelle : "La vie est coup de dé". Le jeu a été conçu par les membres du Repas du Passant et de l'Abri de la Rive-Sud autour des facteurs de risques menant à l'itinérance. Maka Kotto, député de St-Lambert, a dédié un poème qui a retenu l'attention de tous ayant comme arrière-scène, la fraîcheur de la Nuit dans toute sa splendeur. La Nuit s'est terminée sur la projection du film "Payer au suivant" vers 3h.

## **Montréal**

Plusieurs centaines de personnes sont venues faire un tour ou braver la nuit noire autour du brasero devant l'Auberge communautaire du Sud-Ouest. Discours, prises de parole et musique étaient au cœur des activités sous une toile de fond exprimant les droits fondamentaux de la déclaration «Le Droit de cité».

La 16<sup>e</sup> édition a été marquée par des spectacles réalisés par des personnes en situation d'itinérance elles-mêmes ou d'autres proches d'elles : La volée de castor, Léopold Z, Karlof (du Karlof Orchestra).

Cette Nuit a aussi été une Nuit politique, où maints messages ont été lancés aux différents paliers de gouvernement (certains s'étant pointés pour l'occasion) concernant plusieurs demandes : reconduction et bonification d'IPAC, nécessité d'une politique québécoise en itinérance, les enjeux d'espace public comme le Pas dans ma cour et la judiciarisation, etc.

## **Surplus de la SCHL et logement social : Une occasion manquée**

*de Pierre Gaudreau, coordonnateur du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)*

Le Bloc Québécois a déposé cet automne un projet de loi visant l'utilisation d'une partie des surplus de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) pour le financement de nouveaux logements sociaux. Ce projet reprend une demande exprimée au Québec par le FRAPRU et au Canada par différents groupes en logement et en itinérance. Il prend tout son sens quand on sait que les surplus de la SCHL atteignent 4,1 milliards \$, pendant que le fédéral n'a pas encore, après douze ans d'absence, aucun fonds dédié au logement social.

Le mandat de la SCHL étant d'aider les Canadiens à se loger, il serait normal que les surplus de la SCHL, réalisés grâce à la rentabilité de l'assurance-hypothécaire soient consacrés à la réalisation de logement social. Appuyé par le NPD, ce projet rencontra l'opposition des libéraux et des conservateurs et fut donc rejeté à la Chambre des communes, le 4 octobre, Journée mondiale de l'habitat. C'est là une occasion manquée. Pour les partisans de ce projet, qui sont de plus en plus nombreux, ce n'est que partie remise.

Le Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec (RSIQ) avait appuyé cette demande et l'appuie toujours, non sans raison. Le retrait du gouvernement fédéral du financement de nouveaux logements sociaux en 1994, effectué sous les conservateurs et consacré sous les libéraux, a été l'une des grandes causes de l'accroissement du nombre de sans-abri au Canada. C'est ce que dénonçait le Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU en 1998. Depuis, la situation a empiré et le gouvernement fédéral reconnaît lui-même que plus de 150 000 personnes sont sans-abri au Canada.

Le ministre responsable du logement, Joe Fontana, a voté contre ce projet. Il connaît pourtant bien l'ampleur du problème. Dans l'opposition en 1992, il cosignait, avec Paul Martin, un rapport du Parti libéral sur les problèmes de logement au Canada, intitulé Pêril en la demeure. Plus d'une dizaine d'années plus tard, le péril est encore plus grand. Ce qui a changé, c'est que les signataires ont les moyens d'agir. Une des clés pour aider les Canadiens à mieux se loger réside justement dans l'utilisation des surplus de la SCHL. Que l'idée vienne du Québec ne devrait pas les empêcher de la reprendre.

## **Pas d'enveloppe dédiée dans le cadre de gestion sur le soutien communautaire!**

*Par Carolyne Grimard, Organisatrice communautaire Dossier logement au RAPSIM*

Depuis quelques jours circule une version du document de travail sur le cadre de gestion MSSS/SHQ entourant la question du support communautaire au Québec. Dans ce futur cadre de gestion, plusieurs de nos demandes restent sans réponse.

En plus du fait que ce cadre semble remettre en question certains acquis, il ne fait toujours pas mention d'enveloppe dédiée au support communautaire.

Voici les principales lignes que nous avons ressorties de ce cadre :

- Ce cadre de gestion va dans le même sens que les précédents
- Ce sont les CSSS qui seront interpellés pour conclure des ententes de services
- Il n'y a pas d'enveloppe dédiée



- Ce cadre soulève des inquiétudes sur l'autonomie des organismes pour développer de nouveaux projets.
- Le développement de nouveaux projets est vu sous forme de partenariat obligatoire dès le départ, pour leur acceptation.

Le RAPSIM et le réseau des OSBL en habitation ont toujours été précis sur ce sujet, nous revendiquons une enveloppe de 10 millions dédiée au support communautaire. L'adoption du cadre de gestion tel qu'il est nous pose donc problème. Il nous apparaît être impératif qu'une enveloppe dédiée à tout type de logement social soit prévue afin de répondre aux besoins des organismes communautaire oeuvrant dans l'habitation au Québec.

## **Itinérance : Pour une solution d'ensemble au problème de sous-financement**

*de Pierre Gaudreau, coordonnateur du RAPSIM*

Depuis plusieurs semaines l'Old Brewery Mission soulève publiquement ses problèmes financiers. Répondant à des besoins importants, ce refuge réclame du gouvernement du Québec un financement durable. Regroupant 66 organismes communautaires intervenant en itinérance à Montréal, le RAPSIM est à même de constater le problème criant de sous financement des groupes oeuvrant auprès des sans-abri.

Tout comme les refuges, les centres de jour, les soupes populaires, les ressources en hébergement, le logement social avec support communautaire, les organismes travaillant dans la rue et ceux qui soutiennent la réinsertion jouent un rôle crucial dans le travail pour prévenir et soulager l'itinérance. À des degrés divers, tous font face à un sous financement chronique, devant compter sur la charité et la solidarité pour arriver à accomplir leur mission. Trop souvent, ils n'ont pas les moyens d'accomplir leur travail alors que pourtant, les besoins sont là, dans la rue.

Si la Old Brewery qualifie d'aide symbolique le soutien de 476 000 \$ qu'ils reçoivent du Programme de soutien aux organismes communautaires du gouvernement du Québec, que dire des 20 000 \$ que reçoivent chacune la Maison du Père et la Mission Bon Accueil pour accueillir eux aussi des milliers de personnes par année.

Ces exemples démontrent l'urgence que les gouvernements répondent au besoin de rehaussement du soutien financier des organismes en itinérance. C'est un besoin pour les grands refuges, mais c'est aussi un besoin pour des dizaines d'autres organismes qui accueillent, hébergent, soutiennent et accompagnent les personnes itinérantes.

Si le gouvernement fédéral a consacré plus des 50 millions \$ depuis 5 ans à Montréal via son programme en itinérance, plus de la moitié de cette somme a servi à améliorer les installations en hébergement et en logement. Ce choix nécessaire et appuyé par le milieu a laissé trop peu pour soutenir l'intervention auprès des hommes, des femmes et des jeunes en situation d'itinérance. Pire, ce financement vient à échéance cet hiver et, malgré ses engagements, le gouvernement tarde à reconduire ce programme nécessaire. Il est urgent qu'il le fasse. Alors que les organismes crient famine, Ottawa ne doit surtout pas se retirer du financement des groupes pour sans-abri. La solution au problème de notre secteur passe aussi par un soutien majeur du gouvernement fédéral.

Quant au gouvernement du Québec, il est plus qu'urgent qu'il se dote d'une Politique en itinérance pour répondre à la diversité des besoins et des solutions; une politique qui assure, par une enveloppe dédiée et significative, le financement nécessaire à l'ensemble des organismes. Cette politique devra interpeller les différentes interventions gouvernementales (services sociaux, sécurité du revenu, habitation...) pour enfin assurer le droit de cité aux personnes itinérantes.

## **MAISON D'HÉBERGEMENT DÉPANNAGE DE VALLEYFIELD :** **un programme de réinsertion novateur et efficace pour les** **personnes sans abri**

*par André Couillard, coordonnateur de la MHDV*

La réalité de l'itinérance au 21<sup>ème</sup> siècle est telle que les solutions pour freiner son évolution passent par la mise en oeuvre de projets innovateurs basés sur une approche globale. Il faut franchir les distances inconnues d'un nouveau chemin qui trace la voie aux changements menant vers l'inclusion sociale.

Les individus qui se retrouvent en marge du réseau social portent en eux le poids éphémère d'une responsabilité qui appartient à l'ensemble de la société. La MHDV a fait le pari de construire les routes et les ponts qui indiquent les directions à suivre menant à la resocialisation. L'idée maîtresse consiste à agir sur les "accélérateurs" des multiples causes d'exclusion sociale qui consomment les personnes qui aboutissent à notre porte. Elles doivent se réapproprier leur identité de citoyen, l'estime d'elles-mêmes et se motiver en suivant un "itinéraire" précis vers la bonne destination.

Une lutte individuelle, compartimentée n'a aucun impact sur les personnes aux prises avec des problématiques multiples telles que l'instabilité de résidence, la dépendance aux psychotropes, le déséquilibre psychologique ou psychiatrique, etc. Il faut aussi tenir compte d'éléments additionnels nuisibles à la réhabilitation sociale tels que la sous scolarité, l'isolement, la désaffiliation, le manque de compétences de base, l'exclusion du marché du travail et l'absence de ressources adaptées aux besoins spécifiques des personnes sans abri.

Le programme de réinsertion 3 - 6 mois de la MHDV sert de "base de lancement" vers l'espérance et la stabilité pour tout individu animé d'un désir de réorganisation sociale et personnelle. Le plan de réinsertion fait office de "puits de ravitaillement" pour assurer la mise au point, la préparation, l'outillage et le suivi. Le plan complet contient 5 volets distincts :

- 1- Problématiques identifiées et contrôlées (choix des outils de contrôle, suivi, auto-évaluation)
- 2- Réhabilitation financière (compteur à zéro, entente de remboursement, budget)
- 3- Formation et emploi (compétences de base, emploi visé, soutien disponible)
- 4- Relocalisation durable (logement adéquat, acquisition des biens manquants)
- 5- Réseau post-réinsertion (guide des ressources, soirée témoignage, parrainage)

Le programme permet à chacun des participants d'économiser 3\$ par jour qui leur sont redonnés lorsqu'ils nous quittent. La motivation première des personnes souhaitant changer leur mode de vie ne doit pas en être une qui semble favoriser la société en général, au contraire, elle doit d'abord et avant tout les avantager eux-mêmes. Il ne suffit pas de créer des endroits de "parking" pour les sans abri, même si cela protège un tant soit peu les personnes et la société trop sensible aux souffrances humaines, il appartient à la communauté tout entière de mettre en place des services d'aide et de soutien adaptés aux nouvelles réalités urbaines et sociales qui défavorisent une catégorie de gens en difficulté.

Le programme mis de l'avant par la MHDV pourrait faire la différence entre une aide ponctuelle temporairement efficace et une solution durable pour les participants (es). L'intérêt que suscite notre approche chez les personnes hébergées nous confirme l'efficacité de notre service 3 - 6 mois.

## Informations générales :

### **[www.rapsim.org](http://www.rapsim.org) : Une nouvelle section consacrée au RSIQ**

Nous travaillons présentement à la construction d'une section complète consacrée au RSIQ.

Vous retrouverez des informations concernant le Réseau Solidarité Itinérance du Québec sur le site Internet du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), notamment :

- ✓ Des communiqués de presse récents;
- ✓ le mémoire que nous avons présenté au Comité des finances de la Chambre des communes;
- ✓ Le bulletin des régions;
- ✓ Le texte de la Déclaration « Le Droit de cité » et des outils pour recueillir des signatures;

Il contient par ailleurs une foule d'informations pertinentes sur le RAPSIM, ses membres et le phénomène de l'itinérance. Ce site est mis à jour de façon régulière.

### Comment joindre le RSIQ ?

Adresse postale :  
105, Ontario Est# 204  
Montréal (QC)  
H2X 1G9

Coordonnatrice : **Nathalie Rech**  
Téléphone : (514) 528-6466  
Courriel : [nathalie.rech@videotron.ca](mailto:nathalie.rech@videotron.ca)  
Fax : (514) 879-1948

Président : **Pierre Gaudreau**  
Téléphone : (514) 879-1949  
Courriel : [pierre.gaudreau@qc.aira.com](mailto:pierre.gaudreau@qc.aira.com)

### **SOUTENEZ PAR UN DON LE RÉSEAU SOLIDARITÉ ITINÉRANCE DU QUÉBEC**

Depuis plusieurs années, le Réseau SOLIDARITÉ itinérance du Québec (RSIQ) a développé son intervention pour défendre les droits des personnes itinérantes et des organismes intervenant auprès d'elles. Il réunit maintenant une dizaine de concertations régionales représentant plus de 200 membres.

Nous en appelons à votre solidarité envers notre action et sollicitons votre soutien au RSIQ afin d'augmenter les moyens qui sont actuellement à notre disposition.

Si quelques dizaines de groupes donnent 25 \$, 50 \$ ou 100 \$, cela fera une différence.

**Merci !**